

**INTERROGATION SUR LA COMPÉTENCE AGIR EN FONCTIONNAIRE DE L'ÉTAT
ET DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE**

À lire attentivement

Temps de préparation de la seconde épreuve d'admission: 3 heures

Durée de cette 2^e partie de l'épreuve : 20 minutes

Déroulement de cette 2^e partie de l'épreuve notée sur 8 points :

- exposé par le candidat : 10 minutes

- entretien avec le jury : 10 minutes

Sujet 4

Thème : *Scolarisation d'un élève présentant des troubles du comportement*

Référence :

Arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs pour l'exercice de leur métier.

« - Le professeur est capable de repérer les signes traduisant des difficultés spécifiques des élèves dans le domaine de la santé et des comportements à risque.

- Le professeur est conduit à collaborer à la réalisation d'actions de partenariat »...

Situation :

Benoît est scolarisé en CE1 dans une nouvelle école. Il montre rapidement dans la classe, à la cantine, un comportement violent. Il retourne sa table brutalement, présente des accès de colère injustifiés et n'a pas une bonne relation avec ses camarades.

Ses parents sont alertés, mais ne se rendent pas aux divers rendez-vous fixés.

Questions :

Vous êtes l'enseignant de Benoît. Comment gérez-vous la situation ?

Quelles sont les questions déontologiques, pédagogiques et éducatives posées par cette situation ?